

Retour d'expérience du Parc naturel régional d'Armorique, Une résidence d'architectes et d'artistes au service des territoires ruraux



PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

LE PARC EN CHIFFRES

- Date de création : **1969**. Charte : **2009-2021**
- Nombre de communes : **44**
- Nombre d'habitants : **65 000**
- Superficie : **125 000** hectares

A l'origine : du plan d'action de la charte du Paysage et de l'architecture à la rencontre décisive avec la DRAC

Le Parc d'Armorique a construit à partir de sa charte initiale, une 2ème charte, en 2013, sur le paysage et l'architecture, avec un plan d'action de 70 engagements, dont l'un portait sur le développement des résidences d'architectes ou de paysagistes, ainsi que sur la valorisation des paysages.

Bien que n'ayant pas été une priorité à l'origine, une rencontre avec la DRAC en 2014, a fortement contribué à la mise en place d'une résidence d'artiste sur le territoire du Parc.

Une résidence d'architecte et d'artiste, pour quoi faire ? Pourquoi faire ?

Elle avait pour objectif :

- d'initier une dynamique locale autour d'une réflexion sur les questions du paysage et de l'architecture ou autour de projets d'aménagement ;
- d'échanger avec la population et le grand public ;
- de mobiliser les différents acteurs du territoire et les faire travailler ensemble ;
- de s'inscrire dans le temps ;
- de mettre en place une approche reproductible et diffusible sur d'autres espaces.

Des problématiques agricoles aux questions urbaines, architecturales et paysagères

La réflexion à l'origine, portait sur les problématiques agricoles. Elle a ensuite été orientée vers le développement urbain et les questions de l'évolution de l'architecture et son intégration dans l'environnement local. Un travail auprès des habitants est alors imaginé afin d'appréhender le regard porté sur leur lieu de vie et la manière dont ils souhaitent voir évoluer de leur territoire. Le projet devait porter sur un lieu couvrant la diversité des problématiques urbaines du Parc. La DRAC n'ayant pas été favorable aux choix d'une résidence itinérante sur le littoral et l'intérieur des terres, il a été retenu une collectivité qui concentrerait les différentes problématiques rurales, également motivée pour accueillir la résidence.



Dinéault, commune de 1500 habitants, proche d'un pôle rural, cependant éloignée des axes de circulation, a été retenue.

Le développement urbain du village s'est constitué autour du centre-bourg, comportant quelques commerces de proximité, avec une croissance pavillonnaire importante. Plus de la moitié de la population vit dans les hameaux et la commune comprend quelques logements vacants, ainsi qu'un certain nombre de locaux publics peu ou non utilisés.

Au moment de mettre en place un PLU, en 2015, le maire a été favorable au projet de résidence, en vue d'impulser une dynamique participative sur la commune et inciter les habitants à conduire une réflexion sur l'avenir de leur territoire.

Quelle équipe retenue et pour quel projet



FICHE 3

Quand la résidence d'artistes vient questionner le devenir d'un territoire

L'équipe lauréate était composée de 3 personnes, faisant partie de l'équipe de résidence mandatée (1 architecte, 1 designer et 1 artiste spécialisé en sérigraphie), et de 4 « invités » (1 photographe et 1 designer sonore, une géographe, une paysagiste) qui sont intervenus plus ponctuellement.

La durée de la résidence a été fixée à 9 semaines, réparties en 3 sessions.

4 axes de travail ont été proposés par l'équipe :

- la création d'un circuit de découverte permettant de relier tous les lotissements, le cœur de bourg et le paysage environnant ensemble ;
- la mise en valeur des espaces périphériques du bourg, en animant ces espaces par la construction de mobilier urbain et d'une signalétique originale ;
- la réalisation d'un diagnostic sensible du monde agricole de la commune et d'un travail avec les agriculteurs, en vue d'aboutir à la création d'un fanzine où seraient restitués des entretiens d'agriculteurs, des dessins ainsi que quelques données chiffrées ;
- la création d'un espace commercial de proximité en centre-bourg, essentiellement en lien avec la ressource alimentaire locale ; et de différents espaces de rencontre, d'échange et de dégustation de cette production agricole dans les lotissements et en centre-bourg.

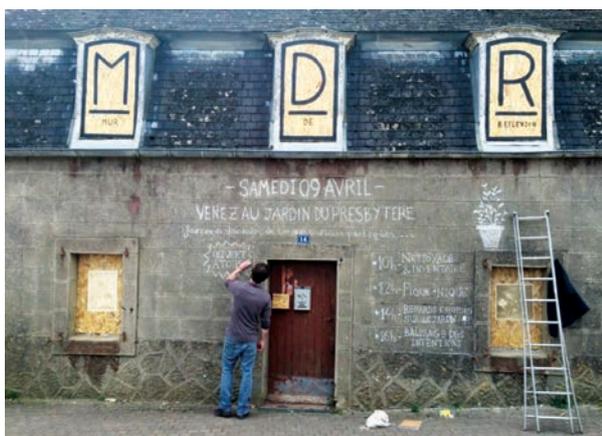


© Parc naturel d'Armorique



© Parc naturel d'Armorique

Trois étapes pour une résidence : de la découverte et de l'immersion à la production



© Parc naturel d'Armorique

Cette résidence a été marquée par 3 temps forts.

LA DÉCOUVERTE OU UN TEMPS DE DISCUSSION ET DE RENCONTRE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Lors de cette première phase, l'équipe s'est installée durant une semaine sur son lieu d'hébergement et a ouvert son atelier. Ce temps de communication a été consacré à la création d'un site internet et à la distribution de flyers. Il a également favorisé la rencontre avec les habitants et l'ensemble des acteurs locaux.

L'IMMERSION OU UN MOMENT DE REMISE EN QUESTION DU PROJET INITIAL, DE RÉFLEXION ET DE PRODUCTION

Cette étape a été marquée par une remise en question de l'équipe sur sa capacité à réaliser le projet envisagé initialement. De plus, le programme prévu sur les espaces agricoles a dû être abandonné, suite aux difficultés rencontrées par les exploitants durant cette période. Le travail sur les lotissements s'est, quant à lui, avéré complexe à mener, du fait de l'absence de cette population en journée. L'équipe remettait alors en cause la pertinence du projet initial. L'ambiance de la résidence a aussi été fortement marquée par les tensions existantes entre la population et la municipalité.

Différentes actions ont toutefois pu être lancées : une analyse architecturale et paysagère des sites emblématiques de la commune, une récolte photographique et sonore ou encore un travail avec les habitants sur une carte sensible

du territoire. Un travail d'initiation à la sérigraphie, au design a été conduit auprès des lycéens. Une formation aux entretiens a aussi été proposée aux élèves qui ont ensuite mis en pratique leur savoir-faire auprès de la population via une enquête de terrains conduite.

Les rencontres proposées aux habitants au cours de cette phase ont dans l'ensemble suscité peu d'intérêt.

Un projet est également né suite à la découverte par l'équipe d'un ancien jardin du presbytère, situé au cœur du bourg. Il a alors été proposé à la mairie que l'équipe intervienne de manière participative et sans gros travaux sur cet espace, afin que la population puisse progressivement se l'approprier.

LA PRODUCTION OU UNE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT D'UN DYNAMIQUE PARTICIPATIVE COMMUNALE ET DE RENCONTRE

Lors de la dernière phase, les lycéens ont été accompagnés par l'équipe sur la conception de mobilier urbain et une ouverture sur le jardin a été créée. Un porche a également été conçu à partir de la ressource locale et avec l'appui des gens du village. Une dynamique participative s'est alors progressivement développée sur la commune.

Une fête autour du jardin a également eu lieu à l'occasion de la restitution du travail de résidence, en présence des acteurs ayant apporté leur contribution à cette démarche (artisans, producteurs locaux). Les différents travaux réalisés par l'équipe y ont été présentés.

Quels enseignements au regard d'une résidence d'artistes conduite en milieu rural ?

CENTRE-BOURG : UN AUTRE RÔLE À JOUER

Cette résidence d'artiste a permis de questionner le rôle joué par le bourg-centre au sein d'une commune rurale. Il est alors apparu que celui-ci ne pouvait pas uniquement se restreindre à la présence de



FICHE 3



Quand la résidence d'artistes vient questionner le devenir d'un territoire

commerces et de services ou de logements occupés. Aujourd'hui cet espace public reste à réinventer.

Il a aussi été constaté qu'une volonté locale d'initier « le vivre ensemble », ici portée par l'équipe résidente, pouvait constituer un levier important à la transmission d'une connaissance culturelle, indispensable à l'animation des territoires ruraux. La dynamique impulsée par cette démarche artistique commence aujourd'hui à porter ses fruits et des liens forts se sont créés entre l'équipe et une partie des habitants.

UN ISOLEMENT VOLONTAIREMENT REVENDIQUÉ

Certaines problématiques de fond, ne pouvant être appréhendées dans un cadre conventionnel d'aménagement ou de planification, ont également été mises en lumière. Parmi celles-ci, une très grande partie de la population revendiquant son choix de résider en maison individuelle souvent excentrée du bourg, où l'espace y est confortable, le cadre de vie à sa convenance et le terrain bon marché.

Au-delà de cette problématique foncière, la résidence a démontré l'important désintérêt d'une partie de la population envers l'activité citoyenne locale.. L'expérience de la « fête du jardin » est l'exemple du seul rendez-vous efficace dans la mobilisation de la population, cette fois-ci sous un mode festif et commercial. Créer les conditions de



rencontres et de débat avec les habitants est sans doute la plus grande réussite de cette résidence dont la « fête du jardin » nous révèle quelques ingrédients. Il apparaît d'abord nécessaire de s'adapter à la société de loisirs dans laquelle nous vivons : organiser une « fête » et communiquer en ce sens puis intégrer des outils permettant d'évoquer l'aménagement : atelier de réflexion sur l'avenir du jardin, exposition sur l'architecture locale, ateliers de jardinage... L'autre élément permettant la mobilisation est l'intégration des acteurs locaux à l'organisation de l'évènement. L'équipe résidente a pu grâce à son intégration parmi la population, tisser des liens avec des individus actifs dans la



© Parc naturel d'Armorique

commune : artisans, anciens, commerçants, agriculteurs, qui ont tous participés à cet évènement.

UNE PLACE À DAVANTAGE ACCORDER AUX JEUNES ET UN RÉENCHANTEMENT SOCIAL À RÉINVENTER COMME PRÉREQUIS À LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

La question de la place des jeunes en milieu rural a également pu être évoquée à travers cette résidence. Si celle-ci ne peut être mise de côté dans les Parcs naturels régionaux, en étant notamment intégrée dans les chartes, Cette expérience montre bien la nécessité d'une politique publique investisseuse, cohérente et continue auprès de cette jeunesse). Comment offrir aux jeunes des dispositions idéales permettant un cycle de vie épanoui qui s'ancrerait dans la ruralité et qui nourrirait un projet local ?

Le projet urbain en lui-même ne suffit pas. Nous avançons donc l'idée que les aménagements urbains sont moins vecteurs d'urbanité que le processus collectif d'investissement et de transformation en lui-même. La revitalisation des centres bourgs n'est plus, par cette vision, un résultat d'une démarche politique centrée sur la décision des acteurs institutionnels mais un processus volontaire et collectif de réappropriation du territoire. L'ouverture aux changements culturels et sociaux des espaces ruraux est aujourd'hui incontournable, il constitue un préalable à leur aménagement et à leur revitalisation. La résidence d'architecte constitue en sens un exemple éclairant de réenchantelement, pour associer aménagement, approche sociale et culturelle du territoire.



Contact :

Coralie Tanneau

coralie.tanneau@pnr-armorique.fr

Tél : 02 98 81 90 08

FICHE 3



Quand la résidence d'artistes vient questionner le devenir d'un territoire